

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



21 juin 2022



Rapport d'activité 2021 : la confirmation de l'assise de l'ANFA

Dans un contexte encore très marqué par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'ANFA a confirmé en 2021 l'assise de son expertise et de son action en tant qu'organisme de branche, comme en témoigne son rapport d'activité, tout juste paru. L'ANFA est désormais pleinement reconnue dans l'écosystème comme le centre de ressources emploi-formation des services de l'automobile.

S'adapter et rebondir

L'ANFA est parvenue, tout au long de l'année 2021, à adapter ses activités afin de maintenir et adapter son accompagnement et ses services, au bénéfice du dialogue social et de ses partenaires de premier plan que sont les organismes de formation. Ainsi, la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité, événement phare de promotion des formations et des métiers, a été maintenue grâce à la mise en place d'une plateforme digitale permettant l'organisation de webinaires et de journées portes ouvertes virtuelles. Les jurys et examens ont pu se dérouler, pour une grande majorité, en présentiel dans le respect des contraintes sanitaires. Le travail territorial a été approfondi dans toutes les régions, comme en témoignent la signature de trois accords ou conventions de partenariats en Normandie, Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine.

Relever les défis qui s'annoncent

Dès l'automne 2021, l'Observatoire des métiers des services de l'automobile a commencé des travaux d'enquête dans le cadre d'un appel à projet du Plan d'Investissement des Compétences (PIC) financé par le Ministère du travail, porté par l'OPCO Mobilités, dédiés à l'impact de la crise sanitaire sur la branche, afin d'identifier les défis à venir. Le virage de la motorisation électrique et le pack « Fit to 55 » adopté par la Commission européenne annoncent par ailleurs une transformation radicale pour les acteurs. « *Plus que jamais, souligne Bernard Guyot, le Président de l'ANFA, nous nous devons d'accompagner par les dispositifs que nous gérons ces changements, que ce soit par les études, l'ingénierie de certification ou encore la formation de formateurs. C'est en cela que repose tout le bien-fondé de l'existence de l'ANFA.* »

Télécharger le rapport d'activité 2021



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

CONTACT PRESSE ANFA

Agence Apocope • Dorothee DAVID
01 45 78 87 37 • media@agenceapocope.com
communication@anfa-auto.fr

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE

www.anfa-auto.fr/actualites